



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 09/02/2026)

Clinique La Provençale

TARIFS TTC		
	PRODUITS	PRIX TTC
HYGIENE ET BEAUTE		
	Fragonard - Savon Fleur d'Oranger, Lavande ou Verveine 140 g	5,00 €
	Shampooing Léa nature 250 ml Infusion Avoine	5.50 €
	Fragonard - Gel douche Fleur d'Oranger ou Verveine 250 ml	10.00 €
	Fragonard - Lait corps Fleur d'Oranger ou Verveine 250 ml	15,00 €
	Trousse de bienvenue (savon 15 g + shampoing 30 ml + gel douche 30 ml + set dentaire + peigne)	8,00 €
	Dentifrice	2,50 €
	Brosse à dents	1.50 €
	Fixateur appareil dentaire	6.50 €
	Mouchoirs le paquet	0,50 €
	Déodorant SoBio	5,00 €
	Mousse à raser Léa 100 ml	2,00 €
	Coupe ongles	3,00 €
	Coton ovale x40	2,50 €
	Coton tiges la boîte	1,50 €
	Boule QUIES	1,00 €
	Brumisateur Eau thermale Jonzac 50 ml	4,00 €
	Rasoir le lot de 4	4,50 €
	Peigne à cheveux	2,50 €
	Gant de toilette	1,00 €
	Drap de bain Granjard taupe 70X140 cm	7,00 €
	Serviette de bain Granjard taupe 50X100 cm	4,00 €
	Peignoirs	29,00 €
ACCESSOIRES ET CADEAUX		
	Gourde <i>Emeis</i>	10,00 €
	Carnet d'écriture <i>Emeis</i>	10,00 €
	Mug <i>Emeis</i>	7,50 €
EQUIPEMENTS ET SERVICES		
	Location réfrigérateur	5,00 €/jour
	Location Coffre fort par séjour	10,00 €
MULTIMEDIA		
	Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes) / jour	6,00 €
	Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes + pack CANAL+) / jour	6,50 €
	Presse (quotidien et hebdomadaire)	Selon tarif public
	Casque filaire	5,00 €
RESTAURATION		
	Pack accompagnant (petit déjeuner + repas du soir) / nuitées	25,00 €
	Repas invité	13.00 €
	Panier gourmand	23,05 €
SOINS DE CONFORT		
	Coiffeuse – cf. affichage au rez-de-chaussée à l'accueil	Tarif selon la prestation.



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 09/02/2026)

Clinique La Provençale

Florence ALOI Coiffure

Coupe Homme	17€
Shampooing + séchage	10€
Coupe Brushing	37€
Brushing + shampooing	20€
Coupe Séchage	25€
Couleur & Soin	35€
Forfait Coupe, Couleur, Soin et Brushing	57€
Forfait Couleur, Soin et Brushing	47€
Soin	3€

N° SIRET : 890 932 288 00016

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »